



Avril 2015

Infos rapides

Prairies — n° 1/7

Les prairies vues par ISOP en avril 2015

En ce début de campagne, la production cumulée d'herbe au 20 avril est supérieure à la production de référence, l'indice ISOP de pousse d'herbe atteignant 122% sur l'ensemble du territoire. Seul le Sud-Ouest (Poitou-Charentes, Aquitaine et Midi-Pyrénées) présente une production proche de la norme. A l'exception de l'Aquitaine, le pourcentage de la pousse annuelle réalisé jusqu'en avril est supérieur à celui de référence à la même période. Il atteint en moyenne 23 % de la production annuelle de référence alors que la référence nationale moyenne en avril est de 20 %.

Sommaire

Situation du mois	page 2
Une pousse mensuelle excédentaire sur la moitié Nord du pays	
Bilan de la campagne	page 3
Un début de campagne supérieur à la norme	

Sources et définitions page 4

Pour en savoir plus page 4

Situation du mois

Les faits marquants : une pousse mensuelle excédentaire sur la moitié Nord du pays

Au 20 avril, la production cumulée des prairies permanentes est estimée à près de 122 % de la production de référence à la même période. L'ensemble du territoire présente une production en excédent, notamment dans la moitié Nord du pays, et à l'exception du Sud-Ouest (Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées) où la production est conforme à la norme. Les régions fourragères du Nord-Est bénéficient d'un excédent par-

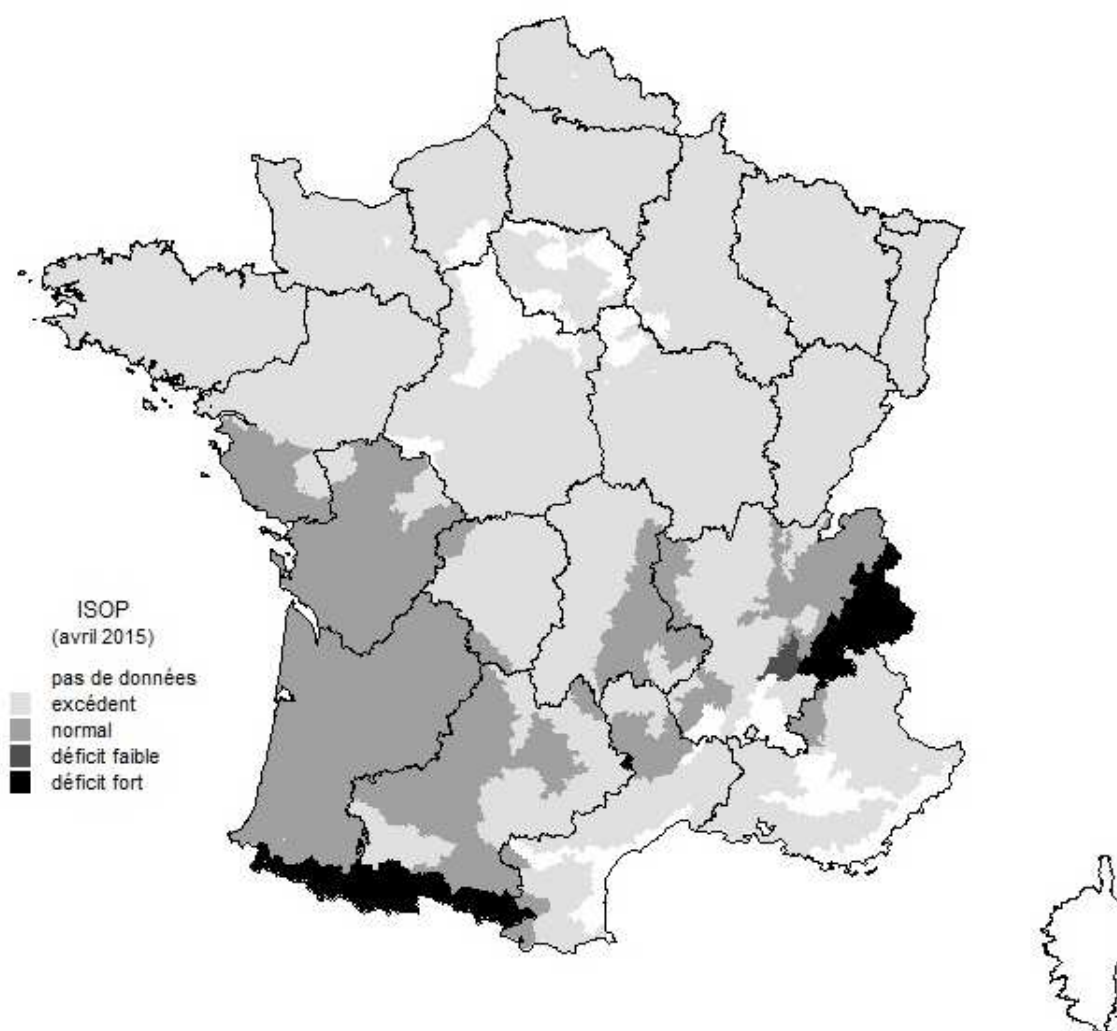
ticulièrement important. Seules quelques régions fourragères pyrénéennes et alpines présentent un déficit faible à fort pour ce début de campagne.

En avril, la pousse a bénéficié de conditions climatiques favorables et de bonnes réserves hydriques des sols. Seuls 5 % des régions fourragères, principalement situées en Aquitaine et Rhône-Alpes, ont une pousse mensuelle inférieure à celle de référence.

Les indicateurs

Indicateur de rendement des prairies permanentes au 20 avril 2015

(Source : Agreste – ISOP – Météo-France – INRA)



L'indicateur de rendement d'ISOP, à une date donnée, est égal au rapport entre le rendement cumulé à cette date depuis le début de l'année et le rendement cumulé moyen à la même date calculé sur la période de référence 1982-2009. Ce rapport est inférieur à 75% pour un déficit important, compris entre 75 et 90% pour un déficit faible, compris entre 90 et 110% pour une situation normale et supérieur à 110% pour un excédent

Bilan de la campagne

Les faits marquants : un début de campagne supérieur à la norme

La pousse mensuelle d'avril est supérieure à la pousse de référence à la même période sur la majeure partie du territoire, sauf en Aquitaine et Poitou-Charentes où la pousse mensuelle est dans la norme.

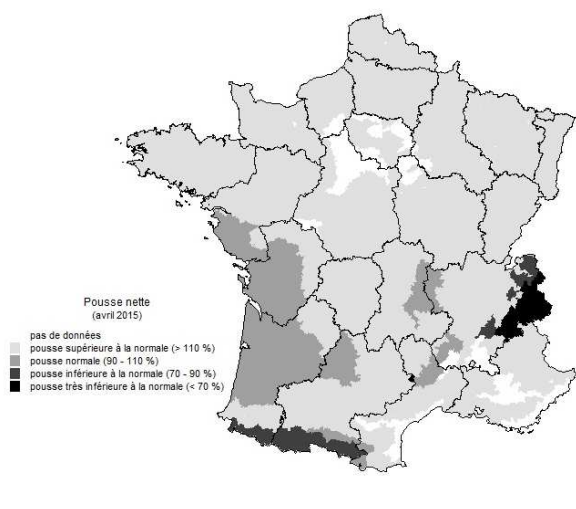
En conséquence, le pourcentage de la pousse annuelle réalisée depuis le début de la campagne (23 %) est légèrement supérieur au pourcentage de la pousse

annuelle de référence (20%) à la même période. Ce constat est valable pour toutes les régions sauf en Aquitaine où les pourcentages de pousse annuelle sont équivalents entre la production de l'année et celle de référence.

Les indicateurs

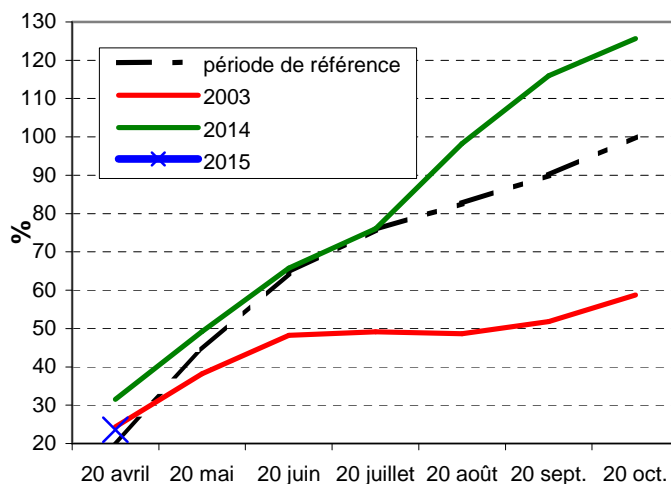
Pousse mensuelle nette en avril par rapport à la pousse mensuelle nette de référence

(Source : Agreste – ISOP – Météo-France – INRA)



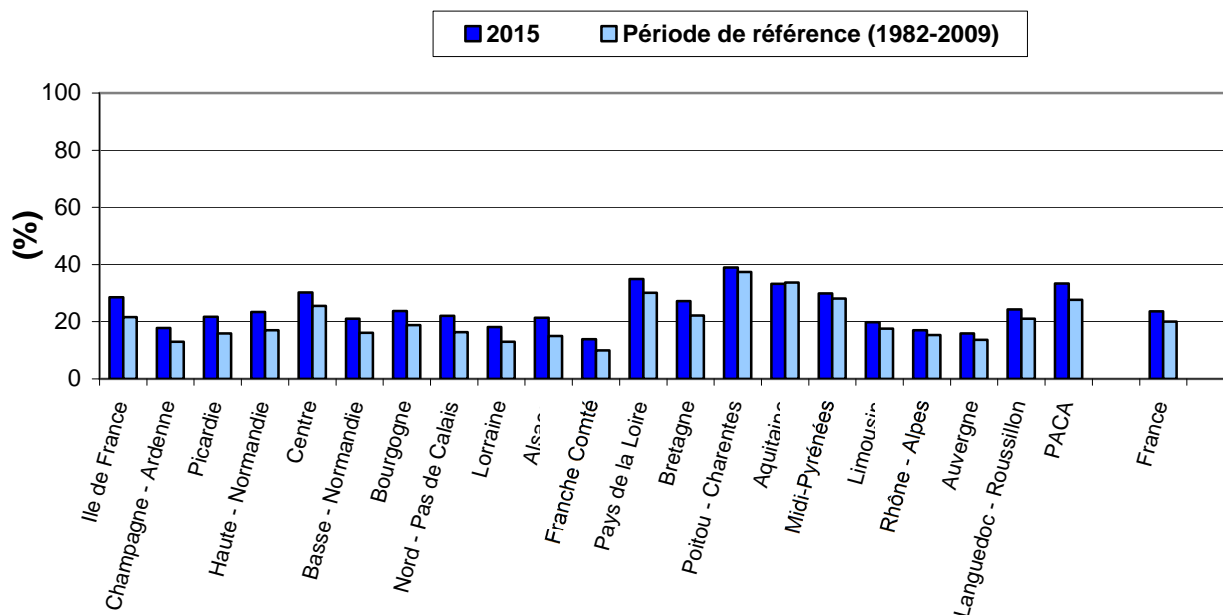
Evolution des taux de réalisation de la pousse des prairies permanentes

(Source : Agreste – ISOP – Météo-France – INRA)



Mises en perspective

Part de la pousse cumulée en avril en pourcentage de la pousse annuelle de référence



Sources et définitions

Le système ISOP - Informations et Suivi Objectif des Prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors pourtour méditerranéen et petite couronne parisienne. Le système ISOP calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare au pas de temps journalier sur 228 régions fourragères au total. Les simulations sont effectuées lorsqu'un type de prairies donné – permanentes ou temporaires - couvre plus de 7 000 hectares par région fourragère et 2000 ha pour les départements du pourtour méditerranéen. Les prairies productives situées au dessus de 1000 mètres peuvent parfois être moins bien représentées à l'échelle des régions fourragères. Le système ne simule pas l'état des sols, ni les inondations, quelles que soient leur durée et leurs causes. Ainsi, la production estimée, en fonction des conditions pédo-climatiques locales, n'est pas forcément exploitable en totalité. Les résultats de simulation sont extraits au 20 de chaque mois par région fourragère, entre mars et octobre, sous forme d'un rapport à la normale correspondant à la moyenne calculée sur la période 1982-2009.

A partir de 2007, une nouvelle version d'ISOP a été développée. Elle intègre de nouvelles données météorologiques permettant de prendre en compte des événements climatiques plus localisés. En 2010, les simulations ont été étendues aux départements du pourtour méditerranéen. Les rendements de référence sont à présent calculés sur une période de 29 années de 1982 à 2009 (1982 à 2006 dans l'ancienne version).

ISOP est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRA et le SSP.

Pour en savoir plus

- Les publications AGRESTE :

« Informations et Suivi Objectif des Prairies – guide d'utilisation », Chiffres et Données Agriculture n°134, mars 2001.

« Les prairies en 1998 », Chiffres et Données Agriculture n°128, décembre 2000.

- Des données complémentaires au thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

On y trouve notamment :

- les données historiques (jusqu'à N-1) concernant la production et les surfaces des prairies dans la rubrique « Statistique Agricole Annuelle ».

- pour l'année N, les données sur les grandes cultures, y compris le maïs fourrage, dans la rubrique « conjoncture agricole » sous le thème « Grandes cultures et fourrages ».



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Laurence Grassart
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2015

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)